GENERALE OBLIG SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2026

RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2026

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2026, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 20.437.383, un actif net de D : 20.362.313 et un bénéfice de la période de D : 224.310.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » comprenant le bilan au 30 Septembre 2026, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2026, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période, 35,15% du total des actifs, se situant ainsi au-dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
  Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 64,50% du total des actifs, dépassant le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.
- Les disponibilités représentent à la clôture de la période, 25,65% du total des actifs, dépassant ainsi le seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 22 octobre 2026

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR
Karim DEROUICHE

GO SICAV
16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2026

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2026	30/09/2025	31/12/2025
Portefeuille-titres	4	7,183,378	5,310,136	5,514,446
Obligations et valeurs assimilées		6,180,899	4,802,572	4,998,807
Titres des Organismes de Placement Collectif		1,002,479	507,564	515,639
Placements monétaires et disponibilités		13,181,492	4,914,637	5,300,150
Placements monétaires	5	7,939,092	4,008,764	3,992,880
Disponibilités		5,242,400	905,873	1,307,270
Créances d'exploitation	6	72,514	2,281	3,506
TOTAL ACTIF		**20,437,383**	**10,227,055**	**10,818,102**
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	53,673	25,838	27,453
Autres créditeurs divers	8	21,397	12,712	18,772
TOTAL PASSIF		**75,070**	**38,550**	**46,225**
ACTIF NET				
Capital	9	19,687,478	9,810,389	10,237,891
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice en cours		674,834	378,116	533,986
ACTIF NET		**20,362,313**	**10,188,505**	**10,771,878**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**20,437,383**	**10,227,055**	**10,818,102**

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès

1001 - Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	Note	*du 01/07/2026 au 30/09/2026*	*du 01/01/2026 au 30/09/2026*	*du 01/07/2025 au 30/09/2025*	*du 01/01/2025 au 30/09/2025*	*Année 2025*
Revenus du portefeuille-titres	10	95,469	310,249	90,507	266,874	353,968
Revenus des obligations et valeurs assimilées		95,469	271,592	90,507	266,874	353,968
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	38,657	-	-	-
Revenus des placements monétaires	11	119,177	233,748	50,793	149,029	199,240
Revenus des prises en pension	12	38,330	70,006	21,339	59,502	80,062
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		252,976	614,003	162,640	475,404	633,270
Charges de gestion des placements	13	(38,649)	(77,444)	(16,764)	(52,310)	(69,188)
REVENU NET DES PLACEMENTS		214,327	536,559	145,876	423,094	564,081
Autres produits		-	-	-	-	7,782
Autres charges	14	(9,329)	(21,744)	(5,622)	(17,479)	(32,399)
RESULTAT D'EXPLOITATION		204,998	514,815	140,254	405,615	539,465
Régularisation du résultat d'exploitation		185,162	160,020	(4,831)	(27,500)	(5,479)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		390,160	674,834	135,423	378,116	533,986
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(185,162)	(160,020)	4,831	27,500	5,479
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		23,066	24,789	-	35,593	35,593
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(3,753)	(26,555)	8,031	17,573	25,648
RESULTAT NET DE LA PERIODE		**224,310**	**513,048**	**148,285**	**458,782**	**600,706**

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès

1001 - Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	*du 01/07/2026 au 30/09/2026*	*du 01/01/2026 au 30/09/2026*	*du 01/07/2025 au 30/09/2025*	*du 01/01/2025 au 30/09/2025*	*Année 2025*
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		224,310	513,048	148,285	458,782	600,706
Résultat d'exploitation		204,998	514,815	140,254	405,615	539,465
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(3,753)	(26,555)	8,031	17,573	25,648
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		23,066	24,789	-	35,593	35,593
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		8,785,069	9,077,386	(168,622)	(599,069)	(157,621)
Souscriptions						
- Capital		30,392,926	64,393,709	2,713,064	20,242,940	27,601,213
- Régularisation des sommes non distribuables		1,544,825	3,323,440	159,056	1,152,147	1,590,622
- Régularisation des sommes distribuables		849,785	1,399,541	92,030	310,122	680,883
Rachats						
- Capital		(22,205,143)	(55,910,035)	(2,867,815)	(20,780,638)	(27,743,186)
- Régularisation des sommes non distribuables		(1,132,701)	(2,889,747)	(168,096)	(1,186,019)	(1,600,792)
- Régularisation des sommes distribuables		(664,623)	(1,239,521)	(96,860)	(337,622)	(686,362)
VARIATION DE L'ACTIF NET		**9,009,379**	**9,590,435**	**(20,337)**	**(140,288)**	**443,085**
ACTIF NET						
En début de période		11,352,933	10,771,878	10,208,842	10,328,793	10,328,793
En fin de période		20,362,313	20,362,313	10,188,505	10,188,505	10,771,878
NOMBRE D'ACTIONS						
En début de période		70,773	68,785	67,069	69,796	69,796
En fin de période		125,784	125,784	65,967	65,967	68,785
VALEUR LIQUIDATIVE		161.883	161.883	154.449	154.449	156.602
TAUX DE RENDEMENT		0.92%	3.37%	1.47%	4.37%	5.82%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 Septembre 2026

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la GENERALE OBLIG-SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement «CGI», le dépositaire étant l'ATB.

La GENERALE OBLIG-SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2026, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-*Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- *Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées*

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2026, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « GENERALE OBLIG-SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- *Evaluation des titres OPCVM*

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- *Opérations de pensions livrées*

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées »

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- *Evaluation des autres placements*

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- *Cession des placements*

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2026 à D : 7.183.378 , s'analysant ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2026	% actif net
	Obligations et valeurs assimilés		**5,967,500**	**6,180,899**	**30.35%**
	Obligations des sociétés		**5,967,500**	**6,180,899**	**30.35%**
TN0003600509	EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5,000	120,000	123,110	0.60%
TNFUHZ3R7VR5	EO ATL 2021/1	5,000	100,000	105,492	0.52%
TN4J4VCBM140	EO ATL 2022/1	2,000	80,000	86,119	0.42%
TNMA55MMDD46	EO ATL 2023/1	1,000	40,000	42,016	0.21%
TNTUDMZLCA16	EO ATL 2024/2	4,000	320,000	337,930	1.66%
TN3Z8BRRN997	EO BTK 2024/1	2,000	160,000	168,780	0.83%
TN0003900263	EO UIB 2011/1 CAT B	2,500	62,500	62,812	0.31%
TNSH8NXC1WC4	EO BH SUB 2021/2	5,000	125,000	134,237	0.66%
TN98D65SDFG7	EO DAAM 2026/1 TF	4,000	400,000	412,037	2.02%
TNYJL6N2AEP6	EO TLF 2022/1 TF	2,000	40,000	41,481	0.20%
TNXIY8MEDJE3	EO TLF 2022/2	4,000	160,000	172,103	0.85%
TNQ8KNUQO9D7	EO TLF 2025-1 TF	5,000	400,000	412,888	2.03%
TNLTMNEVU2S7	EO TLF 2026-1 TF	6,700	670,000	672,172	3.30%
	EO HL-2026 TF	10,000	1,000,000	1,000,582	4.91%
TN0002601060	EO SUB STB 2021/1	5,000	100,000	104,634	0.51%
TN4J4VCBM14	EO TJR LEASING 2022/1	9,500	190,000	190,375	0.93%
TNEDMOU67Y09	EO TAYSIR 2024-1 CAT A	10,000	800,000	867,275	4.26%
TNTFJ0AWNBP7	EO BTK LEASING 2025-1 CAT A	5,000	400,000	401,154	1.97%
TNTWU2KQRW54	EO UBCI 2025-1 TF	3,000	300,000	319,874	1.57%
TN4X28FG1HN5	EO UBCI 2025-2 TF	5,000	500,000	525,829	2.58%
	Titres des Organismes de Placement Collectif		**995,974**	**1,002,479**	**4.92%**
	Titres des OPCVM		**995,974**	**1,002,479**	**4.92%**
TNYAVEEFVIB8	FCP SMART CASH PLUS	93	995,974	1,002,479	4.92%
	TOTAL		**6,963,474**	**7,183,378**	**35.28%**
	Pourcentage par rapport à l'Actif				**35.15%**

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2026 à D : 7.939.092, se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Montant	Coût d'acquition	Valeur au 30/09/2026	% Actif net
	Créances sur opérations de pensions livrées		**2,000,581**	**2,001,350**	**9.83%**
	Pension Livrée ATTIJARI 6,9% au 29/10/2026 pour 30 jours		2,000,581	2,001,350	9.83%
	Certificats de dépôt	**6,000,000**	**5,922,407**	**5,937,742**	**29.16%**
TNV6HCHER221	Certificat de dépôt AMEN BANK au 16/01/2027 à 7,25% pour 120 jours	1,000,000	981,123	983,168	4.83%
TNA1QWNHO4U6	Certificat de dépôt BT au 23/12/2026 à 7,5% pour 100 jours	1,000,000	983,673	986,449	4.84%
TNOUQPF4B7H0	Certificat de dépôt BT au 27/12/2026 à 7,5% pour 100 jours	1,000,000	983,673	985,796	4.84%
TNT6XI1KLJJ7	Certificat de dépôt QNB au 29/10/2026 à 7% pour 30 jours	1,000,000	995,360	995,670	4.89%
TNN3VHFUCHJ0	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 07/10/2026 à 7,49% pour 10 jours	1,000,000	993,397	999,010	4.91%
TNNMWZTWIEE2	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 15/12/2026 à 7,55% pour 90 jours	1,000,000	985,180	987,650	4.85%
TOTAL			**7,922,988**	**7,939,092**	**38.99%**
Pourcentage par rapport au total des actifs					**38.85%**

Note 6: Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 30/09/2026 à D : 72.514 contre D : 2.281 au 30/09/2025 et se détaille ainsi :

	30/09/2026	30/09/2025	31/12/2025
Dividendes à recevoir	38,657	-	-
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	33,857	2,281	3,506
Total	**72,514**	**2,281**	**3,506**

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/09/2026 à D : 53.673 contre D : 25.838 au 30/09/2025 et se détaille ainsi :

	30/09/2026	30/09/2025	31/12/2025
Rémunération du dépositaire	16,349	10,399	11,899
Rémunération du gestionnaire	37,324	15,439	15,554
Total	**53,673**	**25,838**	**27,453**

Note 8 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 30/09/2026 à D : 21.397 contre D : 12.712 au 30/09/2025 et se détaille ainsi :

	30/09/2026	30/09/2025	31/12/2025
Honoraires du commissaire aux comptes	8,712	377	12,692
CMF	2,017	897	923
Etat, retenue à la source	10,667	11,438	5,156
Total	**21,397**	**12,712**	**18,772**

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès

1001 - Tunis

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1 er Janvier au 30 Septembre 2026 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2025		
Montant		10,237,891
Nombre de titres		68,785
Nombre d'actionnaires		274
Souscriptions réalisées		
Montant		64,393,709
Nombre de titres émis		432,640
Nombre d'actionnaires nouveaux		69
Rachats effectués		
Montant		(55,910,035)
Nombre de titres rachetés		(375,641)
Nombre d'actionnaires sortants		(48)
Autres mouvements		
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		(8,798)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(26,555)
Plus (ou moins) value réalisées sur cession de titres		24,789
Résultat incorporé à la VL	(A)	533,986
Régularisation du résultat incorporé à la VL		442,490
Capital au 30-09-2026		
Montant		19,687,478
Nombre de titres		125,784
Nombre d'actionnaires		295

(A): Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2026.

GO SICAV
16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 95.469 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2026, contre D : 90.507 pour la même période de l'exercice 2025, et se détaillent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2026	du 01/01 au 30/09/2026	du 01/07 au 30/09/2025	du 01/01 au 30/09/2025	Année 2025
Revenus des obligations et valeurs assimilées					
Revenus des obligations					
- intérêts	95,469	271,592	90,507	266,874	353,968
Revenus des titres des Organismes de Placement					
Revenus des Titres OPCVM					
- Dividendes	-	38,657	-	-	-
Total	**95,469**	**310,249**	**90,507**	**266,874**	**353,968**

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2026 à D : 119.177, contre D : 50.793 pour la même période de l'exercice 2025 et se détaille ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2026	du 01/01 au 30/09/2026	du 01/07 au 30/09/2025	du 01/01 au 30/09/2025	Année 2025
Intérêts des dépôts à vue	36,560	59,785	4,949	19,878	26,181
Intérêts des certificats de dépôts	82,617	173,963	45,844	129,151	173,059
Total	**119,177**	**233,748**	**50,793**	**149,029**	**199,240**

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2026	du 01/01 au 30/09/2026	du 01/07 au 30/09/2025	du 01/01 au 30/09/2025	Année 2025
Intérêts des pensions livrées	38,330	70,006	21,339	59,502	80,062
Total	**38,330**	**70,006**	**21,339**	**59,502**	**80,062**

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2026 à D : 38.649, contre D : 16.764 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2025, se détaillant ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2026	du 01/01 au 30/09/2026	du 01/07 au 30/09/2025	du 01/01 au 30/09/2025	Année 2025
Commission de gestion de la CGI	37,149	72,993	15,264	47,860	63,239
Rémunération du dépositaire	1,500	4,450	1,500	4,450	5,950
Total	**38,649**	**77,444**	**16,764**	**52,310**	**69,188**

Note 14 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2026 à D : 9.329, contre D : 5.622 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2025, se détaillant ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2026	du 01/01 au 30/09/2026	du 01/07 au 30/09/2025	du 01/01 au 30/09/2025	Année 2025
Honoraires commissaire aux comptes	3,025	8,975	3,025	8,975	21,291
Redevance CMF	6,244	12,268	2,565	8,044	10,628
Contribution Sociale de Solidarité	-	400	-	400	400
Autres	61	101	32	60	79
Total	**9,329**	**21,744**	**5,622**	**17,479**	**32,399**

GO SICAV
16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

Note 15 : Autres informations

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT.